

mode, elle y avait remarqué une légère traînée de poudre blanche, et aperçu dans le tiroir un petit pot contenant une substance semblable. On se rappela encore que Marie prenait souvent, soit dans une boîte, soit, disait mademoiselle Brun, dans le petit pot, une poudre blanche, qu'elle mêlait à ses remèdes et à ceux de M. Lafarge. Cette poudre blanche était-elle bien de la gomme, comme l'avait affirmé madame Lafarge?

Le 10 janvier, Denis apporta à madame Lafarge un paquet contenant soixante-quatre grammes d'arsenic : cela faisait un assez gros volume. Au bout de quelque temps, celle-ci se rendit auprès du lit de son mari ; elle avait le paquet dans sa poche. M. Lafarge se plaignit des rats qui trépiquaient bruyamment au-dessus de sa tête, et il exprima même la crainte qu'ils ne vinsent boire dans sa tisane.—Soyez tranquille, dit-elle, j'ai là dans ma poche de quoi détruire une armée de rats.

M. Lafarge gronda amicalement sa femme d'avoir mis une substance aussi dangereuse à côté de son mouchoir. Elle lui donna le paquet qui était enveloppé d'un double papier. M. Lafarge le déploya, fit appeler Clémentine, la femme de chambre de madame Lafarge, et le lui remit pour qu'elle en fit de la mort aux rats.

Le lendemain, 11 janvier, M. Bardou, souffrant lui-même, allait sortir, quand madame Lafarge mère et madame Buffières lui présentèrent, d'un air mystérieux, un lait de poule sur lequel se trouvait un peu de poudre blanche. Sans examiner beaucoup ce quelque chose de pulvérulent qui troublait à peine un des flocons albumineux de la liqueur, M. Bardou dit : "Ce sera peut-être de la chaux qui se sera détachée en petite quantité des parois d'une cloison." Les femmes restées seules cherchèrent à reproduire le même effet avec de la chaux ou des cendres, et ne purent y parvenir.

Le 12, c'était un dimanche, la demoiselle Brun voulut savoir si la poudre du petit pot qui était dans la commode était de l'arsenic ; elle en prit une petite quantité et la porta dans la chambre de madame Lafarge mère, où se trouvait encore madame Buffières ; on en prit un peu avec un canif, on en mit sur des charbons ardents, et il sembla à ces femmes que la fumée exhalait une odeur d'ail. Elles trouvèrent la même odeur à la poussière blanche qui tapissait le fond d'un vase ayant contenu de l'eau panée.—Ah ! malheureuse ! je lui en ai donné ! s'écria la soeur de M. Lafarge.

La demoiselle Brun prétendit encore que, tandis qu'elle travaillait près de la cheminée, elle avait vu Marie Cappelle prendre le verre qui contenait l'eau rouge panée, se diriger vers une commode dont elle ouvrit le tiroir supérieur, et alors elle entendit le bruit occasionné par le contact de la cuiller avec un vase qu'elle supposa placé dans l'intérieur de la commode. Il lui parut aussi que Marie Cappelle mêlait une substance quelconque à la boisson destinée à M. Lafarge. Cette opération faite, madame Lafarge se serait approchée du lit de son mari et lui aurait présenté une cuillerée du breuvage, et M. Lafarge, après avoir bu, se serait écrié : "Ah ! Marie,

"que me donnes-tu là, ça me brûle. — "Ce n'est pas étonnant," aurait répondu Marie Cappelle en s'adressant à la demoiselle Brun, "on lui donne du vin, et "il a une inflammation."

Madame Lafarge mère se rappela de son côté que, dans une autre circonstance, pendant qu'elle était occupée à donner des soins à son fils, elle aurait aperçu sa bru mêlant une poudre blanche à une potion destinée à son fils. Et comme elle aurait demandé à Marie Cappelle quelle était la substance qu'elle venait de mêler à la potion, celle-ci aurait répondu que c'était de la gomme, et en même temps, elle se serait empressée d'essuyer la cuiller avec soin et de la replacer sur la cheminée. Madame Lafarge se rappelait avoir remarqué sur cette cuiller une substance blanche semblable à celle qu'on avait aperçue dans le lait de poule.

Le 13, au milieu de la nuit, Denis fut détaché près de M. Jules Lespinasse, médecin à Lubersac, pour l'avertir des soupçons qu'on avait formés au Glandier. M. Lespinasse partit immédiatement et arriva avec Denis jusqu'au lit du malade. Pendant la route, le commis lui avait parlé d'achats fréquents d'arsenic, faits sur les instances de Marie Cappelle, et pour lesquels on lui aurait recommandé le secret. M. Lespinasse envoya chercher du contre-poison, du peroxyde de fer, et, après qu'on eut éloigné Marie Cappelle, les assistants madame Lafarge mère, madame Buffières, mademoiselle Brun, lui racontèrent leurs soupçons, leurs remarques, lui montrèrent de la poudre blanche qu'à l'odeur il crut reconnaître pour de l'arsenic.

Plus de doute ! Madame Lafarge mère, madame Buffières, le médecin, résolurent de prévenir le malade, à qui le pharmacien Eyssartier, consulté sur la poudre blanche, avait déjà fait dire de ne prendre de remède que de la main de personnes sûres.

A cette révélation, M. Lafarge répondit : "Quoi ! vous croyez ? faites des recherches, tâchez de découvrir ; je pourrais." Madame Lafarge mère, de son côté, se précipita sur son fils, l'arrosa de ses larmes, et comme Marie Cappelle, pâle, les mains jointes, des larmes dans les yeux, était appuyée près du chevet et comme absorbée dans ses réflexions, —Dieu ! qu'est-ce que je vois ! s'écria madame Lafarge mère avec un sentiment d'horreur.

La fille Brun s'étant approchée de M. Lafarge, celui-ci, raconta-t-elle plus tard, respira dans sa main, et, après avoir flairé, dit que son souffle sentait l'ail. Peu après, il vomit dans sa cuvette et répéta que cela sentait l'ail.

A partir de ce moment, M. Lafarge parut voir sa femme avec peine et terreur. Le 14 janvier, à six heures du matin, il rendit le dernier soupir.

M. Lafarge mort, il fut hautement admis dans l'habitation du Glandier qu'il avait été empoisonné par sa femme. Il se passa même à ce sujet une scène étrange. Près du cadavre encore chaud, madame Lafarge mère, après avoir, d'un commun accord avec sa fille et son gendre, écarté Marie Cappelle, fit venir un serrurier, fit forcer devant elle un secrétaire à secret qui renfermait

les papiers de madame Lafarge, et s'en empara.

Les rumeurs cependant étaient arrivées aux oreilles de la justice. Le 15 janvier, vingt-quatre heures après le décès de M. Lafarge, M. le procureur du roi se transporta au Glandier pour faire procéder à l'autopsie. Il fut rencontré en route par le médecin, M. Bardou, qui n'avait pas revu le malade depuis quatre jours. "Empoisonné ! s'écria M. Bardou ; c'est impossible, on vous aura trompé. Il serait bien malheureux que "quelque enthousiaste de cette famille" allât la lancer dans une affaire terrible, peut-être inconsidérément."

Quant aux autres médecins, ils n'avaient pas même un doute : l'empoisonnement leur paraissait certain.

Le 16, l'autopsie fut pratiquée et ne donna aucune indication positive. Les désordres observés dans le cadavre pouvaient aussi bien avoir pour cause une maladie naturelle que l'ingestion d'une substance toxique. L'estomac, les intestins, les digestions, les substances suspectes furent placés dans des bouteilles qu'on négligea de sceller, et le tout fut porté à Brives dans un panier. Une analyse fut ordonnée, et quatre médecins, parmi lesquels étaient ceux qui avaient soigné M. Lafarge, furent chargés d'y procéder dans l'officine de M. Lafosse, pharmacien.

Les vases qui contenaient les substances à expérimenter furent remis aux quatre experts, MM. Tournadon, Bardou, Massenat et Lespinasse, par le juge d'instruction et par son greffier, sans sceaux ni cachets, dans des vases ouverts ou recouverts d'une mauvaise toile. Aucune des précautions prises en pareil cas n'avait été observée. Plus tard, quand on voulut passer à des contre-expertises, il y eut des confusions d'étiquettes et des vases introuvables. Dans l'intervalle des opérations, les matières furent laissées, sans sceau ni cachet, dans une chambre qui ne fermait pas à clef. L'avocat général traita ces précautions oubliées de vaines formalités ; mais Me Paillet put s'écrier avec raison : — Ce ne sont pas de vaines formalités que celles que la loi a placées sur le chemin de l'échafaud.

Le lait de poule, traité par l'acide hydrosulfurique et par quelques gouttes d'acide hydrochlorique, donna un précipité jaune serin, floconneux, très soluble dans l'ammoniaque pure. La poussière déposée au fond du vase, desséchée et introduite avec un mélange de parties égales de carbonate de potasse et de charbon dans un tube de verre chauffé jusqu'au rouge, laissa déposer des granulations brillantes. Une autre partie de cette poussière brûla avec une odeur alliée. Cette vapeur blanche, d'odeur suspecte, ayant été recueillie sur une lame de cuivre décapée, prit une coloration verte sous l'influence d'une goutte de dissolution de deutro-sulfate de cuivre ammoniacal.

L'eau panée, traitée de même, donna un précipité floconneux et jaune, un précipité vert et des points brillants.

Même précipité jaune serin pour résultat de l'analyse de l'eau sucrée.

(A continuer.)